

Conseil d'établissement de l'école Gadbois 2018-2019

Procès-verbal de la rencontre du mercredi 17 avril 2019, 18 h 30 à 20 h 30

Local 014

Ordre du jour

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
 2. Lecture et adoption du PV du 13 mars 2019
 3. Suivi au PV de la réunion du 13 mars 2019
 4. Parole au public
 5. Information de la direction
 - a. Accueil des nouvelles familles
 - b. Plan d'effectif
 6. Rencontre avec un parent pour une demande d'appui du CÉ
 7. Information du service de garde
 8. Sorties éducatives et campagnes de financement
 - a. Sorties éducatives
 - b. Campagnes de financement à venir
 9. Projet éducatif
 - a. Discussion sur la cohabitation des volets pour le futur
 10. Récréations prolongées
 11. Calendrier scolaire
 12. Processus d'admission volet alternatif
 13. Parole aux membres du CÉ
 - a. Parole à la déléguée du comité de parents de la CSDM
 - b. Parole au personnel
 - c. Parole aux parents
 - d. Parole aux membres de la communauté
 14. Varia
 15. Levée de la réunion
-

Sont présentes :

Mélanie Boutin, technicienne du service de garde

Marie-Eve Brouard, parent, volet alternatif

Lys C. Jutras, personnel non enseignant

Marie-Eve Deguire, parent, volet alternatif

Mélanie Charest, parent, volet sourd

Josée Favreau, directrice

Maude Nepveu-Villeneuve, parent, volet alternatif
Catherine St-Pierre, enseignante, volet alternatif
Evelyne Gosselin, représentante de la communauté

Ouverture de la réunion : 18h35

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Maude Nepveu-Villeneuve propose l'adoption de l'ordre du jour
Appuyée par Marie-Eve Deguire

Adopté à l'unanimité

2. Lecture et adoption du PV du 13 mars 2019

Ajouter aux présences le nom de la 2e interprète : Marie-Jacques Tremblay

Marie-Eve Deguire propose l'adoption du procès-verbal modifié
Appuyée par Catherine St-Pierre

Adopté à l'unanimité

3. Suivi au PV de la réunion du 13 mars 2019

Les suites importantes se retrouvent dans les points de l'ordre du jour.

4. Parole au public

Aucun membre du public ne demande la parole.

5. Information de la direction

a. Accueil des nouvelles familles

Au volet alternatif, le 9 mai (journée pédagogique), tous les enfants du préscolaire seront accueillis à l'école en avant-midi. Il y aura une rencontre du comité Admission, qui chapeaute l'événement, avec la direction et Mélanie Boutin. Le 10 mai, les nouveaux élèves du primaire auront un accueil différent. Les familles devront remettre le document "Passage à l'école". Au volet sourd, ce sera fait à un autre moment, mais les détails ne sont pas organisés, parce qu'on attend de recevoir tous les dossiers des nouveaux élèves.

b. Plan d'effectif

Statu quo pour le moment : volet sourd, 8 classes; volet alternatif, 9 classes. On prévoit 167 élèves à l'alternatif et 38 ou 39 au volet sourd. On réfléchit à des scénarios permettant de combler les ratios si jamais nous n'arrivons pas à ouvrir comme prévu les 9 classes du volet alternatif parce qu'il manque d'enfants. Au volet sourd, les chiffres sont meilleurs que prévu.

6. Rencontre avec un parent pour une demande d'appui du CÉ

Sophie Gareau, maman d'Auguste Majkowski, en 2e année au volet sourd et en intégration très partielle au volet alternatif, est présente pour demander le soutien du Conseil. Avec sa professeure, il a commencé à faire des devoirs enrichis afin d'être à niveau avec le primaire régulier. Comme il a d'excellents résultats, une intégration plus grande est souhaitée, mais il a besoin d'un.e interprète, et le directeur du service à l'élève nous dit qu'il faut passer par la commission scolaire, laquelle oppose pour l'instant une fin de non-recevoir. L'école n'a pas le budget pour engager un.e interprète pour Auguste. Pourtant, s'il allait au régulier, la commission scolaire serait dans l'obligation lui trouver un.e interprète. Une demande a donc été faite auprès d'une commissaire, qui l'a transmise à Mme Harel-Bourdon de la CSDM. L'appui du CÉ est demandé. Une résolution sera envoyée et une demande de rencontre sera faite au commissaire. Le comité Communication sera sollicité pour créer une pétition en ligne pour demander qu'un.e interprète à temps plein soit engagé.e, non seulement pour Auguste, mais pour faciliter la communication dans toute l'école entre les membres des volets.

RÉSOLUTION CÉt-01-04-19 : DEMANDE D'EMBAUCHE D'UN.E INTERPRÈTE

Considérant :

- l'accord de l'équipe-école en faveur d'une intégration partielle d'Auguste Majkowski au volet alternatif, et ce, dans un souci de réussite scolaire de l'élève;
- l'importance de préserver les conditions de réussite mises en place pour l'atteinte du plein potentiel de l'élève;
- l'importance de favoriser un contact fructueux et enrichissant pour l'élève avec des enfants entendants;
- le droit de l'enfant au service d'interprète auquel il aurait droit s'il était scolarisé dans son école de quartier;
- le besoin d'arrimage des deux volets et le besoin de communication entre les membres de l'équipe-école qui en découle;
- la nécessité de fournir les ressources nécessaires à la réalisation du projet éducatif de l'école, qui a pour enjeu l'arrimage des deux volets;

Il est proposé par Marie-Eve Deguire que le conseil d'établissement de l'école Gadbois exige qu'un.e interprète à temps plein soit fourni.e par la CSDM pour accompagner spécifiquement Auguste Majkowski lors de ses périodes d'intégration au volet alternatif, et ce, dès la rentrée 2019, et pour accompagner plus largement l'équipe-école en dehors des périodes d'intégration.

Appuyée par Mélanie Charest
Adopté à l'unanimité

7. Information du service de garde

Mélanie Boutin présente les règlements du SDG pour 2019-2020. Rien n'a changé sauf les tarifs (modifications adoptées au dernier CÉ).

Marie-Eve Brouard propose l'approbation des règlements

Appuyée par Maude Nepveu-Villeneuve

Approuvé à l'unanimité

Autres informations présentées par Mélanie Boutin :

- Il reste 2 journées pédagogiques.
- 111 inscriptions sur 126 ont été faites sur Mozaik.
- Il n'y aura pas de prolongation des activités parascolaires. Des parents se sont proposés pour animer des activités gratuites. C'est à suivre.
- Une porte à code sera installée à l'entrée du SDG pour remplacer la sonnette. Il n'y aura plus de caméra.
- Un sondage sera fait pour connaître les souhaits des parents pour les journées pédagogiques de l'an prochain.

8. Sorties éducatives et campagnes de financement

a. Sorties éducatives

- La classe de Cyanne ira au Jardin botanique avec celle d'Isabelle Nantel le 23 avril, sortie payée par le budget classe.
- 50 élèves du volet alternatif (provenant de différentes classes) iront au Musée de Lachine, le 6 juin, 4\$ par enfant.
- Classe verte pour les classes de Dominique, Catherine et Nadège, 30 avril au 1er mai, payé par la mesure "On bouge au cube".

Mélanie Charest propose l'approbation en bloc des sorties

Appuyée par Lys C. Jutras

Approuvé à l'unanimité

b. Campagnes de financement à venir

Le volet alternatif tiendra son bazar du printemps le samedi 25 mai, de 11h à 16h, à l'école. Vente d'objets usagés, commandites de pain et de hot dog et vente de nourriture cuisinée. Tables à 25\$.

Lys C. Jutras propose l'approbation de la campagne de financement

Appuyée par Maude Nepveu-Villeneuve

Approuvé à l'unanimité

9. Projet éducatif

a. Discussion sur la cohabitation des volets pour le futur

Le travail est terminé et doit être envoyé à la commission scolaire. Il sera présenté au prochain CÉ, normalement.

10. Récréations prolongées

Peu d'information pour le moment. À suivre.

11. Calendrier scolaire

Le calendrier scolaire pour 2019-2020 a été travaillé en consultation avec les enseignant.e.s pour ce qui est des journées pédagogiques choisies par l'école. Marie-Eve Brouard fait remarquer qu'il n'y a pas de journée pédagogique en octobre, alors qu'on tente généralement de placer la soirée d'information du volet alternatif avant une journée pédagogique, puisque les enseignant.e.s y participent. Catherine St-Pierre dit que ça ne devrait pas poser problème.

Lys propose l'adoption du calendrier scolaire

Appuyée par Marie-Eve Deguire

Adopté à l'unanimité

12. Processus d'admission volet alternatif

Deux remarques ont été faites par le directeur d'unité à propos de nos critères d'admission pour le volet alternatif : la définition de la fratrie et le fait de privilégier l'équilibre garçon/fille dans la pîge ne sont pas conformes aux règlements de la CSDM. Les libellés problématiques sont modifiés.

Mélanie Boutin propose l'adoption des critères modifiés

Appuyée par Maude Nepveu-Villeneuve

Adopté à l'unanimité

13. Parole aux membres du CÉ

a. Parole à la déléguée du comité de parents de la CSDM

b. Parole au personnel

c. Parole aux parents

d. Parole aux membres de la communauté

Personne ne demande la parole.

14. Varia

15. Levée de la réunion : 20h48

Résolution adoptée lors de la rencontre du 17 avril 2019
Extrait du procès-verbal du conseil d'établissement de l'école Gadbois

RÉSOLUTION CET-01-04-19 : DEMANDE D'EMBAUCHE D'UN.E INTERPRÈTE

Considérant :

- l'accord de l'équipe-école en faveur d'une intégration partielle d'Auguste Majkowski au volet alternatif, et ce, dans un souci de réussite scolaire de l'élève;
- l'importance de préserver les conditions de réussite mises en place pour l'atteinte du plein potentiel de l'élève;
- l'importance de favoriser un contact fructueux et enrichissant pour l'élève avec des enfants entendants;
- le droit de l'enfant au service d'interprète auquel il aurait droit s'il était scolarisé dans son école de quartier;
- le besoin d'arrimage des deux volets et le besoin de communication entre les membres de l'équipe-école qui en découle;
- la nécessité de fournir les ressources nécessaires à la réalisation du projet éducatif de l'école, qui a pour enjeu l'arrimage des deux volets;

Il est proposé par Marie-Eve Deguire que le conseil d'établissement de l'école Gadbois exige qu'un.e interprète à temps plein soit fourni.e par la CSDM pour accompagner spécifiquement Auguste Majkowski lors de ses périodes d'intégration au volet alternatif, et ce, dès la rentrée 2019, et pour accompagner plus largement l'équipe-école en dehors des périodes d'intégration.

Appuyée par Mélanie Charest
Adopté à l'unanimité